



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DU FINISTÈRE ET SES PARTENAIRES



FORMATIONS

Catalogue 2026

www.fdc29.com



SUIVEZ-NOUS sur la page Facebook de la Fédération départementale des chasseurs du Finistère (FDC29)

CATALOGUE DES formations



La FDC29 se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est jugé insuffisant.

Inscriptions dans la limite des places disponibles.

Dates susceptibles d'être modifiées, déplacées ou annulées.

La FDC29 s'engage à en informer les candidats inscrits dès que possible.

CATALOGUE DE FORMATION EN LIGNE :
WWW.FDC29.COM/PERMIS-FORMATION/CATALOGUE-DE-FORMATION

CALENDRIER DES *formations*

FORMATIONS	DATES	LIEUX	PAGES
EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER <i>60€ + 46€ (31€ pour les mineurs)</i>	Toute l'année 2026 (un examen tous les mois; excepté février et août)	Ty Blaise - Brasparts	07
CHASSE ACCOMPAGNÉE <i>Gratuit</i>	Samedi 13 juin 2026 Samedi 05 septembre 2026	Ty Blaise - Brasparts	09
CHASSE À L'ARC <i>50 euros</i>	Samedi 25 avril 2026 Samedi 30 mai 2026 Samedi 27 juin 2026 Samedi 05 septembre 2026 Samedi 03 octobre 2026	Saint Jean Brévelay, Morbihan Saint Jean Brévelay, Morbihan Glomel, Côtes d'Armor Brasparts, Finistère Saint Symphorien, Ille Et Vilaine	11
BREVET GRAND GIBIER <i>50 euros</i>	La formation débute en mars 2026. Elle comprendra 6 séances : 3 sessions le vendredi soir et 3 journées complètes le samedi + une sortie en forêt. Examen le .	Ty Blaise - Brasparts	13
ORGANISATEUR DE BATTUE <i>15 euros</i>	Samedi 23 mai 2026 Samedi 27 juin 2026 Lundi 07 septembre 2026	Ty Blaise - Brasparts	15
AGRÈMENT DE PIÉGEUR <i>30 euros</i>	Samedi 21 mars 2026 et Samedi 28 mars 2026	Ty Blaise - Brasparts	17
FORMATION SPECIFIQUE PIEGEAGE DU SANGLIER <i>15 euros</i>	Vendredi 17 avril (<i>matin</i>) Vendredi 15 mai (<i>matin</i>) Mardi 03 novembre (<i>matin</i>)	FDC 29 - Quimper	19

FORMATIONS	DATES	LIEUX	PAGES
AGRÉMENT DE GARDE-CHASSE PARTICULIER <i>20 euros</i>	18,19 et 20 juin 2026	Ty Blaise - Brasparts	21
RÉGULATION DES CORVIDÉS <i>Gratuit</i>	Samedi 07 mars 2026 <i>(matin)</i>	Ty Blaise - Brasparts	23
HYGIÈNE DE LA VENAISON <i>15 euros</i>	Samedi 12 septembre 2026 <i>(formation d'1/2 journée : matin)</i>	Ty Blaise - Brasparts	25
INITIATION À LA RECHERCHE AU SANG DU GRAND GIBIER <i>Gratuit</i>	Dates à confirmer	À définir	27
CIBLAGE DES ARMES <i>Matin : 15 euros</i> <i>Après-midi : 15 euros</i> <i>Journée complète : 30 euros</i>	samedi 18 avril 2026 samedi 9 mai 2026 samedi 23 mai 2026 samedi 20 juin 2026 samedi 27 juin 2026 samedi 11 juillet 2026	Stand de tir - Plouarzel	29
COURS DE CUISINE: APPRENEZ, CRÉEZ, DÉGUSTEZ ! <i>50 euros</i>	Dates à confirmer	À définir	31





PUBLIC

Tout public

ÂGE MINIMUM

Pour s'inscrire le candidat doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen.

LIEU

Centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts.

COÛT

60 € + 46 € (31 € pour les mineurs)

DATES DE FORMATION

► Toute l'année 2026 (un examen chaque mois, sauf en février et en août)

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

Chaque candidat se voit fournir un manuel pour sa préparation. Il peut aussi s'entraîner sur le site : www.reussite-permisdechasser.com

1 JOURNÉE + EXAMEN

BRASPARTS

FORMATION

Avant de se présenter à l'examen du permis de chasser, le candidat doit suivre, sur une journée, les formations pratiques et théoriques obligatoires délivrées par la FDC29. Il vous sera également proposé de participer à des séances complémentaires pratique de renforcement.

Passé cette étape, le candidat se présente à l'examen officiel comprenant une épreuve pratique et théorique.

CONTENU

THÉORIE : la faune sauvage et ses habitats; la chasse; lois et règlements concernant la police de la chasse et de la nature; armes et munitions.

PRATIQUE : évolution sur un parcours de chasse simulé avec tir à blanc; rangement d'une arme de chasse dans un véhicule; épreuve de tir réelle avec un fusil à canon basculant ou semi automatique; épreuve de tir à arme rayée sur sanglier courant.

EXAMEN PERMIS DE CHASSER

➔ **WWW.PERMISCHASSER.OFB.FR**

➔ Avant toute inscription, assurez vous d'avoir une **ADRESSE MAIL ET UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE VALIDE.**

➔ **L' INSCRIPTION SE FAIT UNIQUEMENT EN LIGNE** sur le site :

www.permischasser.ofb.fr

➔ **SAISIR LES INFORMATIONS DU CANDIDAT.**

➔ Pour valider votre inscription, vous devrez effectuer **DEUX PAIEMENTS EN LIGNE OU PAR VIREMENT :**

- 46 € pour l'OFB (31€ pour les mineurs).
- 60 € pour la FDC29 (fourniture du manuel de préparation à l'examen, la prise en charge de votre formation + fourniture du matériel)

➔ **TÉLÉCHARGER ET IMPRIMER LE CERFA N° 13945*06**

➔ **JOINDRE LES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES** (certificat médical, deux photos d'identités, photocopie d'une pièce d'identité valide...)

➔ **RETOURNER LE DOSSIER COMPLET À LA FDC 29** (Fédération départementale des chasseurs du Finistère, 18 Rue Anne Robert Jacques Turgot, 29000 Quimper).

Un problème avec votre dossier, vous pouvez contacter Mr. Jérôme GUEGUEN (réfèrent au permis de chasser) au 06.73.86.64.63 ou le mardi au 02.98.95.90.20.



À renvoyer à la fédération des chasseurs du Finistère:
18, rue A.R.J Turgot - CS 44003- 29337 Quimper CEDEX

Une inscription par candidat.

**PUBLIC**

Futur chasseur ou découverte de la chasse.

ÂGE MINIMUM

Formation à partir de 14 ans et demi (pas de limite d'âge). La présence de l'accompagnateur est indispensable.

LIEU

Centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts.

COÛT

Gratuit

DATES DE FORMATION

- Samedi 13 juin 2026
- Samedi 5 septembre 2026

INSCRIPTION

Formulaire au verso ou à télécharger sur <https://www.fdc29.com/permis-formation/catalogue-de-formation>

DEMI-JOURNÉE (MATIN OU APRÈS-MIDI)**BRASPARTS****FORMATION**

Cette formation en immersion permet un apprentissage précoce de la pratique de la chasse et une meilleure préparation à l'examen.

À l'issue de la formation, une autorisation de chasser accompagné est délivrée gratuitement pour une période d'un an.

L'accompagnateur du futur chasseur, avec qui il partagera son fusil, devra être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq ans.

CONTENU

Évolution sur un parcours de chasse simulé avec tir à blanc, franchissement d'obstacles, choix des trajectoires de tir sécurisées; positionnement sur une ligne de battue au grand gibier, manipulation de la carabine, angles de sécurité; positionnement aux côtés du partenaire.



CHASSE ACCOMPAGNÉE

DATE DE FORMATION 2026 (COCHEZ LA CASE DE VOTRE CHOIX)

☐ Samedi 13 juin 2026

☐ Samedi 05 septembre 2026

GRATUIT

CANDIDAT(E)

Civilité : ☐ Madame

☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

Téléphone : / / / /

Mail :@.....

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e) Monsieur (ou Madame)
..... demeurant et
agissant en qualité de père - mère, autorise mon fils - ma fille
..... à participer à la formation de chasse accompagnée.

☐ **Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction
pouvant faire obstacle à la délivrance d'une autorisation de chasser
accompagnée n'est applicable au demandeur.**

Fait à : Le:..... Signature:



À renvoyer à la fédération des chasseurs du Finistère:
18, rue A.R.J Turgot - CS 44003- 29337 Quimper CEDEX

Un formulaire d'inscription par personne.

**PUBLIC**

Tout public

ÂGE MINIMUM

Formation à partir de 15 ans.

LIEU

Morbihan
Côtes d'Armor

Finistère
Ille Et Vilaine

COÛT

50 € à l'ordre de la FRCB (prévoyez un repas pour le midi)

DATES DE FORMATION

► **Samedi 25/04/26**

(Morbihan, 56)

► **Samedi 30/05/26**

(Morbihan, 56)

► **Samedi 27/06/26**

(Côtes d'Armor, 22)

► **Samedi 05/09/26**

(Brasparts, 29)

► **Samedi 03/10/26**

(Ille et Vilaine, 35)

INSCRIPTION

Formulaire au verso ou à télécharger sur
<https://www.fdc29.com/permis-formation/catalogue-de-formation>

1 JOURNÉE

BRETAGNE

FORMATION

La chasse à l'arc est en plein renouveau dans le Finistère. Elle se pratique avec un art poussé de la dissimulation, et exige une connaissance parfaite de l'anatomie du gibier.

CONTENU

THÉORIE : la nomenclature, les définitions particulières, le choix du matériel, les possibilités de tir, l'anatomie des animaux chassés et leurs zones vitales, les procédés de chasse, la législation et la sécurité.

PRATIQUE : monter un arc, mesurer le band, la longueur de flèche et allonge, l'aiguillage d'une lame, régler la combinaison arc-flèche-tireur, tirer efficacement et dans la zone vulnérable de l'animal, un nombre suffisant de flèches.

Code de l'Environnement articles L.423-1 et L.423-2
Arrêté du 18 août 2008 relatif à l'exercice de la chasse à l'arc

☐ Vous demandez à suivre une formation spéciale à la chasse à l'arc.

Votre demande doit être déposée à la Fédération départementale des chasseurs de votre choix.

Votre demande doit être accompagnée :

- de la photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, livret de famille à jour)
- d'une enveloppe libellée à votre adresse et convenablement affranchie

☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐ Monsieur

Votre nom de naissance : |

Votre nom d'usage* : |

Vos prénoms : |

Votre date de naissance : | | | | | | | | | |

Votre lieu de naissance : | Département | | |

Votre adresse (N° et rue) : |_| |_| |_| |_| || |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_|

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

Commune : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Code postal : |_|_|_|_|

Votre nationalité : |

*Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

Fait à _____ le _____

Votre signature :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des fédérations départementales des chasseurs

**PUBLIC**

Tout public

LIEU

Centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts.

COÛT

Tarif normal 50 € à l'ordre de l'ADCGG29, pour les tarifs spéciaux voir la fiche d'inscription.

DATES DE FORMATION

La formation se déroulera soit en présentiel, soit à distance (en ligne). Elle comprendra 6 séances : 3 sessions le vendredi soir et 3 journées complètes le samedi, suivies d'une sortie en forêt destinée à tous les participants.

- En attente des dates -

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

Contacter par mail :
adcgginistere@gmail.com
ou par téléphone au 06.19.09.26.21

9 SÉANCES**BRASPARTS****FORMATION**

Assuré par l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier, le brevet grand gibier constitue une réelle et sérieuse référence cynégétique. Son détenteur aura fait preuve de connaissances étendues sur le grand gibier et une expérience pratique dans le maniement des armes de chasse.

CONTENU

THÉORIE : connaissance des espèces, de la forêt, la chasse du grand gibier, la gestion des espèces, la gestion d'un territoire.

PRATIQUE : option tir à la carabine sur cibles fixes et mobiles. option tir à l'arc sur cibles fixes. Option vénerie identification de différentes circonstances.





BREVET GRAND GIBIER

DATE DE FORMATION

Début mars 2026. Minimum 5 candidats.

TARIF * (joindre le règlement à l'ordre de l'ADCGG 29) :

Prix normal 50 €

Prix spéciaux :

Jeune chasseur de 25 ans maximum ou

ayant moins d'un an de permis 25 €

Conducteur UNUCR agréé ou garde particulier agréé 35 €

Lycéen 10 €

(le coût de la formation comprend : l'adhésion à l'ANCGG, l'abonnement d'un an à la revue «grande faune», l'accès au quizz et aux modules commentés sur Youtube)

CANDIDAT(E)

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :
.....

Code postal :

Commune :

Téléphone : / / / /

Mail :@.....

➔ **POUR LES MINEURS, UNE AUTORISATION PARENTALE EST OBLIGATOIRE POUR SUIVRE LA FORMATION. DEMANDEZ LE DOCUMENT AUPRÈS DE LA FDC29.**

☐ **Je désire m'inscrire à la formation «Brevet grand gibier»**

Fait à : Le :

Signature:



À renvoyer avec votre règlement à l'ordre de l'ADCGG 29 :
18, rue A.R.J Turgot - CS 44003- 29337 Quimper CEDEX

Un formulaire d'inscription par personne et un règlement par formation.

*Chèque débité en cas d'absence non excusée (contact par mail : federation.chasseurs29@fdc29.com ou par téléphone : 02 98 95 85 35).

**PUBLIC**

Formation spécialisée à destination des organisateurs de battue.

LIEU

Centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts.

COÛT

15 €

DATES DE FORMATION

Formation d'une journée. 3 sessions prévues :

- ▶ Samedi 23 mai 2026
- ▶ Samedi 27 juin 2026
- ▶ Lundi 07 septembre 2026

INSCRIPTION

Formulaire au verso ou à télécharger sur <https://www.fdc29.com/permis-formation/catalogue-de-formation>

1 JOURNÉE (NON CONSÉCUTIVE)

BRASPARTS

FORMATION

Il n'est pas garanti que cette formation puisse être proposée de nouveau.

CONTENU

Responsabilités et rôles de l'organisateur de battue.

Mise en situation : rond de battue avec rappel des règles de sécurité.

Cas concret d'accidents et responsabilités.





ORGANISATEUR DE BATTUE

DATE DE FORMATION 2026 (COCHEZ LA CASE DE VOTRE CHOIX)

☐ Samedi 23 Mai

☐ Samedi 27 Juin

☐ Lundi 07 Septembre

TARIF * (joindre le règlement) : **15 € / personne**

CANDIDAT(E)

Civilité : ☐ Madame

☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

Téléphone : / / / /

Mail :@.....

➔ **POUR LES MINEURS, UNE AUTORISATION PARENTALE EST OBLIGATOIRE POUR SUIVRE LA FORMATION. DEMANDEZ LE DOCUMENT AUPRÈS DE LA FDC29.**

☐ **Je désire m'inscrire à la formation «Organisateur de battue»**

Fait à : Le :

Signature:



**À renvoyer avec votre règlement à la fédération des chasseurs du Finistère:
18, rue A.R.J Turgot - CS 44003- 29337 Quimper CEDEX**

Un formulaire d'inscription par personne et un règlement par formation.

*Chèque débité en cas d'absence non excusée (contact par mail : federation.chasseurs29@fdc29.com ou par téléphone : 02 98 95 85 35).

**PUBLIC**

Formation accessible à partir de 15 ans, l'agrément de piégeur sera accordé à partir de 16 ans

ÂGE MINIMUM

Formation à partir de 15 ans.

LIEU

Centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts

COÛT

30 €

DATES DE FORMATION

Formation en 2 samedis, 1 session prévue:

► Samedi 21 mars et 28 mars 2026 (09h00 - 17h00)

INSCRIPTION

Formulaire au verso ou à télécharger sur <https://www.fdc29.com/permis-formation/catalogue-de-formation>

2 JOURNÉES (NON CONSÉCUTIVES)

BRASPARTS

FORMATION

L'agrément préfectoral de piégeage est délivré suite à la participation à une session de formation spécialisée.

CONTENU**16H DE COURS MINIMUM SUR DEUX SAMEDIS CONSÉCUTIFS :**

Connaissance des espèces recherchées (4H); connaissance des types de pièges, de leurs possibilités et conditions d'utilisation (2H); manipulation des pièges (4H); connaissance des mesures propres à diminuer les souffrances des animaux capturés (2H); application des connaissances (4H).



AGRÉMENT DE PIÉGEUR

DATE DE FORMATION (COCHEZ LA CASE DE VOTRE CHOIX)

☒ Samedi 21 et 28 mars 2026

TARIF * (joindre le règlement) : **30 € / personne**

CANDIDAT(E)

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

Téléphone : / / / /

Mail :@.....

➔ **POUR LES MINEURS, UNE AUTORISATION PARENTALE EST OBLIGATOIRE POUR SUIVRE LA FORMATION. DEMANDEZ LE DOCUMENT AUPRÈS DE LA FDC29.**

☐ **Je désire m'inscrire à la formation «Agrément de piéreur»**

Fait à : Le :

Signature:



**À renvoyer avec votre règlement à la fédération des chasseurs du Finistère:
18, rue A.R.J Turgot - CS 44003- 29337 Quimper CEDEX**

Un formulaire d'inscription par personne et un règlement par formation.

*Chèque débité en cas d'absence non excusée (contact par mail : federation.chasseurs29@fdc29.com ou par téléphone : 02 98 95 85 35).

**PUBLIC**

Être déjà piégeur agréé.

LIEU

Siège social de la Fédération des Chasseurs du Finistère, 18 rue ARJ turgot 29000 QUIMPER

COÛT

15 €

DATES DE FORMATION

Formation d'1/2 journée (4 heures)

- ▶ Vendredi 17 avril 2026
- ▶ Vendredi 22 mai 2026
- ▶ mardi 03 novembre 2026

INSCRIPTION

Formulaire au verso ou à télécharger sur le site internet : www.FDC29.com

1/2 JOURNÉE

QUIMPER

FORMATION

La formation de piégeage du sanglier permet de compléter le dispositif d'intervention pour une meilleure maîtrise et régulation de l'espèce, en complément de l'action de chasse.

L'objectif étant de mieux réguler et maîtriser les populations de sangliers dans les zones difficilement chassables, par l'utilisation de cages pièges (catégorie 1), selon la réglementation en vigueur.

- Connaître la réglementation.
- Savoir mettre en œuvre le piégeage du sanglier de manière efficace et réglementaire.
- Maîtriser les contraintes liées à la mise à mort des animaux capturés.

CONTENU

- Contexte national et départemental sur les populations de sangliers.
- Théorie et pratique pour piéger efficacement le sanglier.
- Sécurité des pratiquants



PIÉGEAGE DU SANGLIER

DATE DE FORMATION

☐ Vendredi 17 avril (matin)

☐ Mardi 03 novembre (matin)

☐ Vendredi 22 mai (matin)

TARIF * (joindre le règlement) : 15 € / personne

CANDIDAT(E)

Civilité : ☐ Madame

☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

Téléphone : / / / /

Mail :@.....

☐ **Je désire m'inscrire à la formation «Piégeage du sanglier»**

Fait à : Le :

Signature:



**À renvoyer avec votre règlement à la fédération des chasseurs du Finistère:
18, rue A.R.J Turgot - CS 44003- 29337 Quimper CEDEX**

Un formulaire d'inscription par personne et un règlement par formation.

*Chèque débité en cas d'absence non excusée (contact par mail : federation.chasseurs29@fdc29.com ou par téléphone : 02 98 95 85 35).

PUBLIC

L'inscription à la formation est accessible pour tout détenteur du permis de chasser.

ÂGE MINIMUM

Formation à partir de 21 ans.

LIEU

Centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts

COÛT

20 €

DATES DE FORMATION

► 18, 19 et 20 juin 2026 (formation sur 3 jours consécutifs)

INSCRIPTION

Formulaire au verso ou à télécharger sur <https://www.fdc29.com/permis-formation/catalogue-de-formation>

3 JOURNÉES (CONSÉCUTIVES)

BRASPARTS

FORMATION

Pour obtenir l'agrément, le garde-chasse particulier doit avoir suivi le module 1 (10H minimum), puis une spécialisation avec le module 2, « Police de la chasse » (8H minimum).

CONTENU

MODULE 1 : notions juridiques de base, droits et devoirs du garde-particulier, déontologie et techniques d'intervention.

MODULE 2 : notions d'écologie, réglementation de la chasse, connaissances cynégétiques, conditions de régulation des espèces classées nuisibles.





AGRÉMENT DE GARDE-CHASSE PARTICULIER

DATE DE FORMATION (COCHEZ LA CASE DE VOTRE CHOIX)

☒ 18,19 et 20 juin 2026 (formation sur 3 jours consécutifs)

TARIF * (joindre le règlement) : **20 € / personne**

CANDIDAT(E)

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

Téléphone : / / / /

Mail :@.....

☐ **Je désire m'inscrire à la formation «Agrément de garde-chasse particulier»**

Fait à : Le :

Signature:



À renvoyer avec votre règlement à la fédération des chasseurs du Finistère:
18, rue A.R.J Turgot - CS 44003- 29337 Quimper CEDEX

Un formulaire d'inscription par personne et un règlement par formation.

*Chèque débité en cas d'absence non excusée (contact par mail : federation.chasseurs29@fdc29.com ou par téléphone : 02 98 95 85 35).

**PUBLIC**

L'inscription à la formation est accessible pour tout détenteur du permis de chasser valide ou de l'agrément de piégeage.

ÂGE MINIMUM

Formation accessible à tout détenteur du permis de chasser valide.

LIEU

Centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts

COÛT

Gratuit

DATES DE FORMATION

► Samedi 07 mars 2026 (matin)

INSCRIPTION

Formulaire au verso ou à télécharger sur <https://www.fdc29.com/permis-formation/catalogue-de-formation>

1/2 JOURNÉE

BRASPARTS

FORMATION

La régulation des corvidés séduit de plus en plus de chasseurs. La grande intelligence de ces oiseaux doit être déjouée par un équipement de pointe, ne laissant pas de place à la moindre improvisation. La FDC29 et la FDGDON29 proposent donc de vulgariser les différentes techniques de régulation des corvidés durant la période de chasse et la période de destruction autorisée (tir à l'affût et piégeage).

CONTENU

EN SALLES : identification et biologie des espèces ciblées ; réglementation de la chasse, de la destruction à tir, du piégeage individuel et de la lutte collective.

SUR LE TERRAIN : appréhender la réalisation d'affûts, l'utilisation d'appeaux et la disposition de formes. Seront associés à cette partie de terrain, des chasseurs avec une expérience certaine, qui dévoileront leurs propres techniques.



RÉGULATION DES CORVIDÉS

DATE DE FORMATION (COCHEZ LA CASE DE VOTRE CHOIX)

☒ Samedi 07 mars 2026

GRATUIT

CANDIDAT(E)

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone : / / / /

Mail :@.....

➔ **POUR LES MINEURS, UNE AUTORISATION PARENTALE EST OBLIGATOIRE POUR SUIVRE LA FORMATION. DEMANDEZ LE DOCUMENT AUPRÈS DE LA FDC29.**

☐ **Je désire m'inscrire à la formation «Régulation des corvidés»**

Fait à : Le :

Signature:



**À renvoyer avec votre règlement à la fédération des chasseurs du Finistère:
18, rue A.R.J Turgot - CS 44003- 29337 Quimper CEDEX**

Un formulaire d'inscription par personne et un règlement par formation.

*Chèque débité en cas d'absence non excusée (contact par mail : federation.chasseurs29@fdc29.com ou par téléphone : 02 98 95 85 35).

**PUBLIC**

Cette formation est ouverte à tous

ÂGE MINIMUM

Formation à partir de 15 ans.

LIEU

Centre de formation « Chasse Nature »
de Ty Blaise, à Brasparts

COÛT

15 €

DATES DE FORMATION

Formation d'1/2 journée (matin), 1
session prévue le :
- samedi 12 septembre 2026

INSCRIPTION

Formulaire au verso ou à télécharger sur
<https://www.fdc29.com/permis-formation/catalogue-de-formation>

1/2 JOURNÉE (MATIN)

BRASPARTS

FORMATION

Cette formation permet, avec une analyse simple, de décider du devenir de la venaison : distinguer des organes (viscères) normaux d'organes douteux. Il en est de même pour les carcasses, où la difficulté vient principalement de la méthode utilisée et du seuil de normalité qui diverge d'une espèce à une autre.

CONTENU

THÉORIE : réglementation de la sécurité sanitaire; règles d'hygiène; notions d'anatomie des organes sains et des carcasses; pathologies; techniques d'éviscération; techniques de recherche de la Trichine.

PRATIQUE : identification des lésions possibles sur des organes issues d'animaux prélevés à la chasse (foies, poumons) et identification des seuils de normalité.



HYGIÈNE DE LA VENAISON

DATE DE FORMATION (COCHEZ LA CASE DE VOTRE CHOIX)

☒ Samedi 12 septembre 2026

TARIF * (joindre le règlement) : **15 € / personne**

CANDIDAT(E)

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

Téléphone : / / / /

Mail :@.....

➔ **POUR LES MINEURS, UNE AUTORISATION PARENTALE EST OBLIGATOIRE POUR SUIVRE LA FORMATION. DEMANDEZ LE DOCUMENT AUPRÈS DE LA FDC29.**

☐ **Je désire m'inscrire à la formation «Hygiène de la venaison»**

Fait à : Le :

Signature:



**À renvoyer avec votre règlement à la fédération des chasseurs du Finistère:
18, rue A.R.J Turgot - CS 44003- 29337 Quimper CEDEX**

Un formulaire d'inscription par personne et un règlement par formation.

*Chèque débité en cas d'absence non excusée (contact par mail : federation.chasseurs29@fdc29.com ou par téléphone : 02 98 95 85 35).



INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC

Cette formation est ouverte à tous.
30 places maximum

ÂGE MINIMUM

Formation à partir de 15 ans.

LIEU

► en attente

►

COÛT

Gratuit

DATES DE FORMATION

► En attente

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

contact : Jean-Michel DURAND 06.19.09.26.21

27/05/2026 contact : Lionel FER 06.12.83.08.91

Formulaire au verso ou à télécharger sur
<https://www.fdc29.com/permis-formation/catalogue-de-formation>

??? JOURNÉES

??? - ???

FORMATION

L'éthique de la chasse au grand gibier exige impérativement que, par respect de l'animal, ce dernier, lorsqu'il est blessé, fasse l'objet d'une recherche systématique. Les meilleures chances de succès ne peuvent être obtenues qu'avec le concours de chiens spécialisés menés par des conducteurs formés et expérimentés.

CONTENU

THÉORIE : Présentation de la technique
-La recherche dans le Finistère et les conducteurs- Réactions aux coups de feu
- Législation - Descriptif des blessures et des révélateurs de blessures - Conduite après le tir et la recherche.

PRATIQUE : Cas concrets avec mises en scène





INITIATION A LA RECHERCHE AU SANG DU GRAND GIBIER

DATE DE FORMATION

☐ ? -

☐ ? -

GRATUIT

LE CANDIDAT

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code postal :

Commune :

Téléphone : / / / /

Mail :@.....

➔ **POUR LES MINEURS, UNE AUTORISATION PARENTALE EST OBLIGATOIRE POUR SUIVRE LA FORMATION. DEMANDEZ LE DOCUMENT AUPRÈS DE LA FDC29.**

☐ **Je désire m'inscrire à la formation «Initiation à la recherche au sang du grand gibier»**

Fait à : Le :

Signature:



**À renvoyer à la fédération des chasseurs du Finistère:
18, rue A.R.J Turgot - CS 44003- 29337 Quimper CEDEX**

Un formulaire d'inscription par personne.

**PUBLIC**

Cette formation est ouverte à tous.
8 places maximum par 1/2 journée.

ÂGE MINIMUM

Formation à partir de 16 ans.

LIEU

► Stand de tir Plouarzel

COÛT

15 € la demi-journée.

DATES DE FORMATION

►

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

Formulaire au verso ou à télécharger sur
<https://www.fdc29.com/permis-formation/catalogue-de-formation>
ou au 06.19.09.26.21

ATTENTION : Le stand de tir est accessible **UNIQUEMENT** lors des sessions programmées.

1/2 JOURNÉE

STAND DE TIR PLOUARZEL**FORMATION**

La FDC29 propose, en collaboration avec l'ADCGG29 et le stand de tir de Plouarzel, des sessions de ciblage d'armes (fusils et/ou carabines).

POUR QUE VOTRE DOSSIER SOIT VALIDÉ :

- Fiche d'inscription complète
 - Chèque à l'ordre de la FDC29
(15 euros pour la matinée ou l'après-midi).►
- Signature obligatoire de la charte



FICHE D'INSCRIPTION - STAND DE TIR CIBLAGE DE MON ARME DE CHASSE // STAND DE TIR PLOUARZEL



SAMEDI 18 AVRIL : ☐ MATIN ☐ APRES-MIDI SAMEDI 20 JUIN : ☐ MATIN ☐ APRES-MIDI
SAMEDI 09 MAI : ☐ MATIN ☐ APRES-MIDI SAMEDI 27 JUIN : ☐ MATIN ☐ APRES-MIDI
SAMEDI 23 MAI : ☐ MATIN ☐ APRES-MIDI SAMEDI 11 JUILLET : ☐ MATIN ☐ APRES-

VOTRE IDENTITE

Nom :
Prénom :
Date de naissance : / / Lieu de naissance :
Adresse :
E-mail : Numéro de portable :
Code postal : Ville :

VOS JUSTIFICATIFS

PIECE D'IDENTITE

Numéro de pièce d'identité :

Date de validité :

PERMIS DE CHASSER

Numéro de permis de chasser :

Numéro de validation :

ASSURANCE

Numéro d'assurance :

Compagnie : Date de validité :

IDENTIFICATION DE VOTRE ARME

Marque :

Modèle :

Calibre :

CHARTRE À L'USAGE DES TIREURS LORS DU CIBLAGE DES ARMES

AVANT de pénétrer sur le site chaque tireur devra présenter SON PERMIS DE CHASSER, SA VALIDATION EN COURS ET L'ASSURANCE.

Les armes seront OBLIGATOIREMENT TRANSPORTÉES DANS UNE HOUSSE OU ÉTUI, celles-ci devront être CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION

À L'ARRIVÉE au local d'accueil, les ARMES SERONT CONTRÔLÉES par le directeur de tir puis PLACÉES SUR LE MATÉRIEL. En aucun cas ces armes ne seront déplacées hors du local de la séance de tir, les munitions resteront en possession des tireurs jusqu'au passage sur le pas de tir.

DURANT TOUTE LA SÉANCE de tir les tireurs devront RESTER GROUPEES DANS LE LOCAL D'ACCUEIL, tout déplacement à l'extérieur sera soumis à autorisation des responsables. Une protection auditive sera fortement conseillée durant l'attente dans le local d'accueil et obligatoire sur les pas de tir.

Lorsque le tireur se personnellement invite à rejoindre le pas de tir, il s'aligne sur son arme au rétroviseur et tout en RESPECTANT LES RÈGLES DE SÉCURITÉ se dirigera sur le pas de tir sous la responsabilité du directeur de tir et à son poste de tir remettra au formateur la totalité de ses munitions.

Dès cet instant toute manipulation de l'arme devra s'effectuer en respectant scrupuleusement les ORDRES DONNÉS PAR LE FORMATEUR.

A savoir :

- « ODFILLES » les participants mettent une protection auditive;
- « COMMENCEZ LE FEU » pour l'autorisation de tir;
- « CESSEZ LE FEU » à la fin du tir, l'arme reste sur le cheval de tir et est mise en sécurité. Après vérification par les responsables, l'arme est déposée au rétroviseur du pas de tir;
- « AUX RÉSULTATS » les responsables et les tireurs se rendent aux clés pour vérifications;
- Lors de la séance, en cas de dysfonctionnement d'une arme le tireur doit la signaler par « INCIDENT DE TIR ».

EN FIN DE SÉANCE DE TIR chaque tireur individuellement récupérera son arme et la placera sous housse ou étui.

À l'issue de cette récupération les participants sortiront groupés du local d'accueil pour rejoindre le parking. Tout tireur ne respectant pas les règles de sécurité ou de fonctionnement énoncées se verra exclure du site par le directeur de tir.

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE CETTE CHARTRE ET M'ENGAGE À LA RESPECTER LORS DE LA SÉANCE DE CIBLAGE.

LE A SIGNATURE

FICHE MÉMO

VOS PROCHAINES FORMATIONS



Photo : P. VITEL - D.GEST - Adobe Stock - Réalisation : FDC 28



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU FINISTÈRE

COORDONNÉES

Siège QUIMPER
18 rue A.R.J. Turgot
C.I. Administrative Ty Nay
29000 Quimper
Tél. 02 98 95 85 35

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h et de 13h30 à 17h30
(fermé au public le mercredi après-midi)

Centre de formation Ty Blaise

29190 BRASPARTS
Tél. 02 98 81 48 53
Tél. 06 73 86 64 63

HORAIRES D'OUVERTURE

(Uniquement sur rendez-vous)